

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES**



**DECISION N° 03 /MPMB/DGD DU 12 JAN 2015**  
PORTANT CREATION DU COMITE BASE DE DONNEES VALEUR

**LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**

- Vu** la loi n°64-291 du 1<sup>er</sup> Août 1964 instituant le Code des Douanes ;
- Vu** le décret n°2011-22 du 07 septembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°2013-800 du 21 novembre 2013 portant attribution du Ministère auprès du Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget ;
- Vu** le Décret n°2012-287 du 16 Mars 2012 portant nomination du Colonel.-Major COULIBALY Issa, en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu** les Nécessités du Service ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est créé au sein de la Direction Générale des Douanes, un Comité Base de Données Valeur.

Ce Comité siège auprès du Directeur de la DARRV.

**Article 2** : Le Comité Base de Données Valeur est chargé essentiellement de :

- élaborer une base de données valeur ;
- veiller à la mise à jour de cette base de données valeur ;
- mettre la Base de Données de Valeur à la disposition des services douaniers.
- Gérer la base de données valeur

**Article 3** : Composition du comité Base de Données Valeur

Le comité est composé comme suit :

- 01 Sous directeur de la Valeur, (Président) ;
- 01 Sous directeur de l'Analyse du Risque et du Renseignement (Vice président) ;
- 01 Secrétaire Général
- **11 membres** :
- 03 représentants de la Sous direction de la Valeur ;
- 03 représentants de la sous direction de l'Analyse du Risque et du Renseignement ;
- 01 représentant de la Direction des Enquêtes Douanières ;

- 01 représentant de la Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux ;
- 01 représentant de la Direction des Régimes Economiques ;
- 01 représentant de la Direction des Services Aéroportuaires ;
- 01 représentant de la Direction de l'Informatique.

**Article 4**: la présente décision est d'application immédiate



**Diffusion :**

DGD, IGD, DRC  
Ttes Direct. Douanes

**Col. Major Issa COULIBALY**  
Administrateur Général des Services Financiers  
Officier de l'Ordre national